



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 06 /AMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/SJPM/2026 DU 21 JUIN 2026
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE L'ÉVALUATION EXTERNE DES QUARANTE CINQ
(45) RÉFÉRENTIELS DE FORMATION ÉLABORÉS DANS LE CADRE DU PADESCE

- 1- Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour l'évaluation externe des quarante-cinq (45) référentiels de formation élaborée dans le cadre du PADESCE.
2. L'objectif de développement du PADESCE est d'améliorer l'accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et à une formation technique et professionnelle adaptée au marché, avec un accent sur les filles. Les objectifs spécifiques étant : (1) Promouvoir l'accès équitable et accru à un enseignement secondaire général de qualité ; Elaborer les programmes de formation pertinents pour le marché de l'emploi dans les secteurs économiques sélectionnés (agro-industrie, énergie, économie numérique, Bâtiment et Travaux Publics) et (3) Promouvoir l'accès accru et équitable aux programmes de développement des compétences pertinents pour le marché dans des secteurs économiques sélectionnés. Les activités du projet s'organisent autour de trois composantes opérationnelles et une composante liée aux contingences, énoncées de la manière suivante : (composante 1) : appui au sous-système de l'enseignement secondaire général, (composante 2) appui au développement du système des compétences ; (composante 3) assistance technique et gestion du Projet ; et (composante 4) composante d'intervention d'urgence en cas de crise.
- 3- Les services du consultant (firme/cabinet) portent sur l'étude qui consiste à l'évaluation externe approfondie et indépendante des 45 référentiels de formation élaborés selon l'Approche Par Compétences afin de s'assurer de la cohérence méthodologique et d'efficacité par rapport aux standards nationaux et internationaux. De manière spécifique, il s'agira pour le Consultant (Firme/Cabinet) de :
 - Evaluer le respect de la méthodologie d'élaboration de quatre-vingt-cinq (45) référentiels conformément aux guides méthodologiques en vigueur au MINEFOP, calquée sur celui de l'OIF ;
 - Analyser la structure et le contenu de quarante-cinq (45) référentiels de formation ;
 - Identifier les forces et faiblesses des quarante-cinq (45) référentiels de formation ;
 - Formuler des recommandations pour améliorer les référentiels ;
 - Participer à l'atelier de prise en compte de recommandations.
- 4- Le Coordonnateur Général du PADESCE, invite les Cabinets (ci-après désignés les Consultants) à manifester leur intérêt pour la réalisation de cette étude. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences parmi le personnel, ...). Les critères de présélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Profil du Cabinet :

- Être légalement reconnu (dossier Administratif)
- Justifier d'une expérience générale d'au moins cinq (05) années dans le domaine de développement des compétences ou d'évaluation des politiques publiques
- Avoir réalisé au moins cinq (05) missions pertinentes relatives à l'élaboration des référentiels des formations financées par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, AFD, GIZ, etc.) ou des administrations nationales ;

- Disposer d'une (1) expérience d'études d'impact longitudinales dans le domaine de l'EFTP. (Avoir cette expérience au Cameroun, dans un des ministères sectoriels (MINEFOP, MINESEC, MINADER, MINEPIA, MINJEC), ainsi que des réalités régionales (connaissances du marché de l'emploi) ;
 - Avoir les capacités logistiques et humaines pour assurer une couverture nationale, y compris dans les zones à accessibilité réduite.
 - L'équipe proposée par le cabinet doit avoir une expérience avérée d'au moins cinq années dans le domaine de l'élaboration des référentiels de formation selon l'Approche Par compétences ;
 - L'équipe clé attendue doit inclure au minimum :
 - 01 chef de mission disposant d'au moins un Bac+5 dans le domaine de développement des dispositifs de formation ou de tout autre diplômes équivalents ;
 - Quatre méthodologues, expert en ingénierie de formation et en APC ;
 - Quatre professionnels dans le secteur numérique ;
 - Quatre formateurs dans le secteur numérique ;
 - Quatre professionnels dans le secteur agro-industrie ;
 - Quatre formateurs dans le secteur agro-industrie ;
 - Quatre professionnels dans le BTP ;
 - Quatre formateurs dans le BTP ;
 - Quatre professionnels dans l'Energie.
 - Quatre formateurs dans l'Energie.
- 5- Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III relatifs au conflit d'intérêt et du paragraphe 3.32 de la Section III et l'annexe IV en matière de fraude et corruption du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables.
- 6- Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'un sous-consultant. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.
- 7- Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification du Consultant (SQC) définie dans le Règlement sur les marchés publics.
- 8- De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse mentionnée ci-dessous, les jours ouvrables entre 09 heures et 15 heures, heure locale.
- 9- Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par fax, ou par e-mail) au plus tard le 10 JUIL 2026 six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, à 15 heures, heure locale et portant expressément la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/AMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/SJPM/2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE L'ÉVALUATION EXTERNE DES QUARANTE CINQ (45) RÉFÉRENTIELS DE FORMATION ÉLABORÉ DANS LE CADRE DU PADESCE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : (1) Ceux transmis par voie électronique doivent être reliés en un seul fichier facilement exploitable. Tout dossier qui ne respecte pas cette consigne sera rejeté. (2) Termes de Reference de la mission peuvent être retirés à l'Unité de Coordination du Projet ou sur simple demande par courriel à l'adresse ci-dessous.

10- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

- i. A l'attention de Madame le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences Pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE),
- ii. Sise à Yaoundé - Nkoleton ; Téléphone : (+237) 650078676 / 696872370
- iii. Email : contact@padesce.cm avec copie à akabelat@gmail.com, blq_ee89@padesce.cmng@gmail.com,

Yaoundé, le 21 JUIL 2026

Le Coordonnateur Général du PADESCE

